



ENTRETIEN AVEC ... CHRISTIAN LAVAL

Néolibéralisme

CONCURRENCE, PERFORMANCE, ÉVALUATION...

Christian Laval est chercheur en sociologie au GÉODE (Groupe d'étude et d'observation de la démocratie, Paris X Nanterre/CNRS), au Centre Bentham, à l'Institut de recherches de la FSU et membre du Conseil scientifique d'Attac. Il était invité aux journées d'étude de L'école Emancipée en juillet.



PHOTO: M. MIGNEAU

Christian Laval.

► **EE : L'élection de Sarkozy révèle-t-elle selon toi d'une vraie « rupture politique » en France ?**

Christian Laval : Elle est un révélateur d'une accélération des processus de transformation de la société française dans le sens du néo-libéralisme, même si la politique actuellement menée n'est pas l'application d'une doctrine parfaitement constituée. Sarkozy n'est évidemment pas l'homme neuf dont il a voulu se donner l'apparence, et sa politique n'est pas une « rupture » avec les orientations prises depuis 20 ans. La différence introduite par Sarkozy, c'est qu'il entend passer à la vitesse supérieure sans s'embarrasser des prudences tactiques et lexicales de ses prédécesseurs. C'est un politicien néolibéral et populiste « décomplexé », comme il y en a d'autres ailleurs.

La rupture, s'il y en a une, est plutôt dans le style, qui est comme on sait depuis Buffon, « l'homme même », mais qui trahit aussi une « éthique », si l'on peut dire, et une politique. Ce style compte. Il marque une phase nouvelle en politique, l'entrée au grand jour dans la « dé-démocratisation », c'est-à-dire dans l'épuisement de la démocratie libérale, qui avait pour traits idéaux son respect pour les formes institutionnelles, son rapport à la culture légitime, sa distance au moins formelle avec le prosaïsme des intérêts et de l'argent. Le mélange des genres entre vie privée et vie publique a atteint un niveau inégalé. Ce style marque clairement la fin de l'indépendance des sphères d'action et des institutions. Sarkozy est un politicien hypermoderne qui dirige le pays comme s'il s'agissait d'une entreprise, comme s'il avait été mandaté par les actionnaires pour mettre au travail les salariés trop paresseux.

La comparaison que l'on fait souvent avec Napoléon le petit ou bien avec Pétain, à la manière de Badiou, passe à côté de l'essentiel. Elle témoigne de notre difficulté à comprendre que, en dehors de la France et de son histoire, il y a des transformations majeures qui se sont opérées depuis le « grand tournant » de la fin des années 1970, à partir de la Grande-Bretagne et des États-Unis. Entre autres, la mise en œuvre d'une logique sociale, économique et politique faisant de la concurrence généralisée le mode de relation universel et de l'entreprise un modèle à imiter par tout un chacun. C'est en rapportant la politique suivie

aujourd'hui à ce qui est devenu la norme générale que l'on peut comprendre « de quoi Sarkozy est le nom ». Il est le nom de l'intensification des contraintes pesant sur la population au travail, il est le nom des nouvelles formes de discipline et de contrôle imposées à la société, il est le nom de ce processus multiple qui transforme l'Etat lui-même en une méga-entreprise.

► **EE : Les politiques néolibérales, est-ce toujours plus de laisser-faire ?**

C.L. : Cette erreur de perspective ne tient pas seulement à l'enfermement intellectuel et politique dans l'hexagone. Elle relève également d'une mauvaise interprétation de ce qu'est le néolibéralisme confondu avec le laisser-faire. Cette erreur permet à la « gauche gouvernementale » de s'afficher en opposition au méchant « ultralibéralisme » naturellement anglo-saxon, sous prétexte qu'elle est, elle, pour l'intervention de l'État. On n'a que trop tendance à opposer État et marché comme deux réalités inconciliables, irréductibles, parfaitement dissociables. Ce cliché est très lourd de conséquences politiques. Le néolibéralisme n'est pas une doctrine politique qui ferait du marché une donnée naturelle comme cela pouvait être le cas des libéraux classiques. Cessons de considérer les inspirateurs du néolibéralisme comme des idiots dont le seul projet serait le « retour à Adam Smith ». Le néolibéralisme est très exactement né d'une volonté de rupture avec le naturalisme des premiers libéraux. Il a deux caractéristiques majeures

et complémentaires. Il associe un « concurrentialisme » et un « constructivisme ». Le néolibéralisme a retenu de Herbert Spencer et du courant que l'on a appelé le « darwinisme social » à la fin du XIX^{ème} siècle, l'idée que l'évolution des sociétés devait tout à la « lutte pour la vie » des hommes entre eux. La norme doit donc être la concurrence qui mène à la « victoire des plus aptes ». Mais comme cette compétition est empêchée par toutes sortes d'entraves politiques et morales, il s'agit de construire de façon volontaire les conditions de la concurrence, en mobilisant les ressources du droit et de la politique. Le néolibéralisme ne fonde pas la concurrence sur un retour à la nature mais sur l'édification d'un ensemble normatif (« un code de la route », comme le dit Hayek) dans



(Suite page 26) →



SUITE DE L'ENTRETIEN AVEC CHRISTIAN LAVAL

laquelle l'État joue un rôle majeur. C'est sans doute une erreur de diagnostic de penser que dès que l'État intervient, ce serait la fin du néolibéralisme. Ce dernier ne se réduit pas au transfert au marché d'activités publiques, il vise à aligner toutes les activités sur la même norme de concurrence et de performance, à mettre en œuvre des dispositifs d'évaluation et de sanction « équivalents » ou « analogues » à ce que pourrait être la pression du marché.

► EE : Dans l'éducation, ça se traduit comment ?

C.L. : L'éducation est un champ d'observation particulièrement intéressant. On voit bien que même si l'on ne privatise pas l'école en son entier, comme le réclament quelques « libertariens » fanatiques, le néolibéralisme n'en produit pas moins des effets importants. D'où l'ajustement nécessaire de la critique, qui ne doit pas se contenter de dénoncer la « marchandisation de l'éducation ». Le processus en cours depuis de nombreuses années relève de logiques plus subtiles, plus différenciées aussi, qui visent à introduire à tous les niveaux et dans tous les rouages des principes de concurrence entre établissements et donc aussi entre usagers comme entre personnels. Ce n'est pas que l'éducation va prochainement entrer en totalité dans la sphère du privé, mais elle va de plus en plus être soumise à une régulation qui se rapprochera du privé, puisque les établissements publics seront mis en concurrence les uns avec les autres, afin de susciter des progrès par la « struggle for life ». C'est évidemment au niveau de l'enseignement supérieur que cette logique est aujourd'hui la plus avancée, avec en perspective tous les effets inégalitaires et dissuasifs pour les jeunes de milieux populaires. Il faudra peu de temps pour qu'on en vienne à une très forte augmentation des droits d'inscription financés par des emprunts, comme aux États-Unis et en Angleterre. Les dispositifs se mettent en place et même des experts dits « de gauche » comme Éric Maurin le réclament !

Cette mutation touche tous les niveaux. Le point important me semble donc non pas la « marchandisation » au sens strict du terme, encore que cet aspect ne soit pas négligeable, mais la « mise en marché », c'est-à-dire la mise en action des principes de concurrence entre établissements publics ou privés, et la normalisation entrepreneuriale de l'activité éducative qui en découle. On voit par là combien une idée plus claire du néolibéralisme est indispensable. Si l'on se contente de dire que le « capitalisme » s'empare de l'école pour y faire des profits, on rate l'essentiel. Ce n'est pas encore l'accumulation du capital qui guide directement la mutation du fonctionnement des écoles. C'est plutôt l'État qui incorpore dans son propre fonctionnement la logique de mise en concurrence et les principes de gestion des entreprises, sans en passer toujours par la privatisation pure et simple. L'exemple de la suppression de la carte scolaire est une bonne illustration de cette « rationalité » néo-



PHOTO: M. MIGNÉAU

Toujours à Malmö, le 19 septembre.

libérale et des effets qu'elle va provoquer sur le fonctionnement d'ensemble du système éducatif. Autre exemple qui relève de la même logique : l'autonomie des universités. Enfin, la fameuse « RGPP » (révision générale des politiques publiques) n'est jamais que l'introduction tardive en France de ce qui se pratique depuis près de vingt ans dans un grand nombre de pays plus précoces dans la voie néolibérale : ce que les Américains appellent « le gouvernement entrepreneurial », soit la transformation des administrations en unités ou en agences soumises à des normes de performance dont chaque agent est comptable. Inutile de dire que cela signifie la mise en œuvre sur les personnels d'une pression accrue, d'un contrôle constant dont l'évaluation individualisante est l'un des moyens les plus employés.

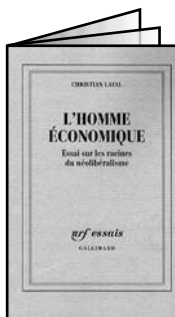
► EE : Quelles résistances ?

C.L. : Le problème des résistances se pose de façon nouvelle.

Le syndicalisme aurait évidemment à se poser la question de son adaptation aux nouvelles logiques et aux nouvelles contraintes qu'elles produisent. Comment lutter contre une certaine forme de rationalité entrepreneuriale mise en œuvre aussi bien par la droite que par la gauche ? Comment échappe-t-on aux stratégies de contrôle qui se mettent en place au nom de « l'évaluation » ? Comment contrecarre-t-on les logiques de mise en concurrence ? Comment s'oppose-t-on à la mise sous tutelle idéologique des contenus, des méthodes et des programmes ? L'individualisation des

procédés managériaux va constituer un grand défi pour l'action syndicale, de même que la compétition renforcée entre établissements.

Cette logique de la concurrence est destructrice de toute action commune fondée sur l'intérêt général. C'est le « chacun pour soi » qui risque peu à peu de dissoudre tout esprit collectif et la solidarité qui fonde l'engagement syndical. Pour le syndicalisme, puisque c'est le fondement même de son action qui est en train d'être affaibli, il n'y a pas de tâche plus urgente que de mener une critique de grande ampleur contre le fonctionnement concurrentialiste de l'école et des institutions publiques. Les conséquences ségrégatives et inégalitaires de la suppression de la carte scolaire vont constituer un enjeu crucial pour l'éducation. C'est là un combat qui, avec la lutte contre l'appauvrissement en moyens de l'école, peut permettre de tisser des liens avec toutes les familles qui sont victimes de la norme de la concurrence. ●



ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR ISABELLE
SARGENI-CHÉTAUD